

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°47 BIMESTRIEL JANVIER - FEVRIER 2026

**Nos services au plus
près de vous** • p 14

sommaire

- 04** **Chapitre 1 : ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault
et près de chez vous
- 05** **13 ENGAGEMENTS**
- 08** **Chapitre 2 : ON AIDE**
On garde le cap et on investit en
l'avenir
- 14** **Chapitre 3 : ON PROTÈGE**
Dossier : nos services au plus près
de vous
- 22** **Chapitre 4 : ON AIME**
Territoire d'histoires et de liens



14



22



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Manon Vidal, Laura Rolland, Mathilde Jean, Aubin Bozette / Photos : Philippe Hilaire, Christophe Cambon, Corentine Velut, Clara Agramunt, Laura Rolland, Adobestock, CR Archives, DR, ADH 1 Fi 651, Thomas Azema, Muriel Montserrat, DR / Graphiste : Nicolas Sanmartin / Iconographie : Nicolas Sanmartin / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.





édito

L'Hérault continuera sans cesse de faire de l'humain une priorité absolue

Le Département aux côtés des Héraultais dans les temps difficiles

Au nom de l'assemblée départementale et des agents de la collectivité qui travaillent au service des Héraultais partout sur le territoire, je vous souhaite à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026 !

Dans un contexte incertain tant aux niveaux international, national que local, le Département de l'Hérault reste un acteur de proximité qui sera toujours présent pour épauler ceux qui en ont le plus besoin.

En effet, malgré les incertitudes budgétaires qui paralysent l'Etat et que le gouvernement répercute sur les collectivités territoriales, notamment en privant les Départements de nombreuses ressources et en refusant de remplir ses engagements concernant la compensation des allocations sociales, l'Hérault continuera sans cesse de faire de l'humain une priorité absolue.

Cela fait maintenant plusieurs exercices budgétaires que les collectivités départementales sont mises en difficulté financière, et cela d'autant plus pour les départements comme le nôtre dont l'attractivité engendre une hausse constante de la population.

Durant cette période difficile, il a été nécessaire pour nous de se recentrer sur le cœur de nos compétences, et c'est avec conviction que je peux affirmer qu'aucun des Héraultais qui en ont le plus besoin, qu'il s'agisse des bénéficiaires du RSA, des enfants placés, des personnes âgées ou en situation de handicap, n'a été laissé sur le chemin.

De même, si le Département a dû réduire ses aides aux communes dans leurs investissements, nous avons fait un choix proactif pour que cela n'ait pas de conséquences pénalisantes sur leurs projets engagés, à travers la création d'un fonds de sauvegarde qui permet de sécuriser les financements de l'Etat lorsqu'ils sont dépendants d'un engagement au niveau départemental.

Ainsi, le Département reste aux côtés des Héraultais à travers tous les orages qui peuvent s'abattre sur leur quotidien, il reste fort contre les intempéries qui l'affectent, afin de demeurer le parapluie de ceux qui en ont le plus besoin.

Les instabilités gouvernementales et les difficultés de l'Etat à projeter une perspective budgétaire ont un impact considérable sur les initiatives territoriales. Par ailleurs, les conflictualités dans le monde, comme la montée des populismes nationalistes, ainsi que la fréquence des catastrophes climatiques, doivent mobiliser les populations pour construire une société résiliente face aux menaces. Pour cette année 2026 le Département ne fera pas défaut dans ses responsabilités et affirmera sa mission de solidarité avec force pour tous les Héraultais.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault

1 : on agit

Le Projet « Zéro Expo » se concrétise !

Porté par le Département de l'Hérault avec l'Institut National du Cancer (INCa), le projet "Zéro Expo" vise à réduire l'exposition des collégiens aux facteurs de risque liés à l'alimentation. Les collèges volontaires entrent désormais dans la phase opérationnelle du programme. Six actions concrètes seront déployées de janvier à mai 2026 : ateliers créatifs, élèves ambassadeurs, menus 100 % bio, lutte contre le gaspillage, mobilisation des familles et sensibilisation des professionnels. Objectif : faire du repas scolaire un levier de santé publique et d'éducation citoyenne.

13 engagements

ça avance



Une structure unique pour 2 démarches phares

En assemblée départementale, vos élus ont voté la création d'un Établissement public Administratif (EPA) pour porter les démarches et labels du Géoparc Terres d'Hérault et Grand Site de France Salagou-Mourèze. Un nouveau cap franchi par la collectivité qui fait sens pour renforcer le rayonnement de notre territoire et dynamiser le développement local. Car, en favorisant la synergie de ces projets majeurs, l'enjeu est bien de soutenir l'économie et l'attractivité du ouest Hérault, en valorisant nos terroirs et patrimoines, mais aussi de fédérer les acteurs autour de l'urgence de protéger cet environnement fragile.



Mise en service partielle de la Rocade de Béziers

Le rond-point de l'Ardide et les 2 ponts permettant de relier la future 2x2 voies qui passera sous l'échangeur, sont achevés et permettent une mise en service partielle en janvier 2026. Le Département poursuit avec le chantier du doublement de la Rocade de Béziers qui sera achevé en mai. La finalisation d'un deuxième pont sur le Lirou est nécessaire avant de réaliser la chaussée. À terme, la rocade de Béziers permettra le contournement total de la ville en 2x2 voies, avec uniquement des carrefours dénivelés.

[retour menu](#)

L'actu

près de chez vous



L'œnorando® de Faugères inaugurée !

C'est à Faugères que la 29^e œnorando® a été inaugurée par le Département, dans le cadre de l'œnotour de l'Hérault. Cette nouvelle balade vigneronne vous invite à la découverte du terroir de l'AOP Faugères, au cœur du Haut-Languedoc. Ici, vous sillonnez à travers les vignes, la flore méditerranéenne et les ouvrages en pierre sèche du site incontournable des Mates Basses, symbole du passé pastoral de ce coin d'Hérault, jusqu'à la commune de Faugères dont vous découvrirez les rues et l'ancienne gare datant du XIX^e siècle. Une boucle de 8 km, labellisée par la Fédération française de randonnée pédestre, à faire avec toute la famille !

L'ingéniosité au service d'un projet

À Caussiniojols, la municipalité a fait du « système D » une force de création. Un ancien local technique attenant à la mairie a été transformé en espace dédié aux jeunes, très impliqués dans la vie de la commune. Les élus ont participé à toutes les étapes : démolition, déblayage, décaissement, et même détournement de plateaux d'échafaudage en bancs solides, réduisant les coûts sans perdre l'esprit du lieu. Pensée avec les jeunes, cette salle vise à devenir un véritable espace de vie où ils pourront se rassembler, créer et continuer à faire vibrer le cœur du village.



Soutien aux communes, le Département a financé une partie des travaux de cet espace.

L'actu dans l'Hérault

On lutte contre la précarité des familles monoparentales

À l'occasion de la conférence régionale de lutte contre la pauvreté, acteurs publics, associations et familles se sont réunis pour échanger sur les difficultés rencontrées par les familles monoparentales et les dispositifs d'accompagnement mis en place dans l'Hérault. Organisée dans le cadre du Pacte des solidarités 2024-2027, cette journée a mis en lumière des dispositifs locaux, soutenus par le Département, comme le logement accompagné ou l'accompagnement renforcé des familles hébergées à l'hôtel.



Hérault Sport : 45 ans de pratique solidaire

C'est une structure unique en France ! Sans Hérault sport, de nombreuses disciplines ne seraient pas aussi présentes sur le territoire et ouvertes à tous.tes ! Activités gratuites dans les quartiers en période extra-scolaire avec *Sport pour toi*, promotion du sport-santé avec *Bougez ramez* dans les collèges, mais aussi soutien aux bénévoles du mouvement sportif héraultais au quotidien ou pour l'organisation d'événements nationaux... Autant d'actions menées par les équipes d'Hérault sport depuis 1980, avec prêt de matériels et des cars podiums si reconnaissables.

c'est voté !

1. 15 000 collégiens vont bénéficier de 252 actions éducatives territoriales, d'éveil ou de sensibilisation, pour l'année 2025/2026. **2.** Sensibilisation à l'art contemporain et goût de la lecture : des dispositifs pour les collégiens approuvés par l'assemblée. **3.** Vos élus ont approuvé le financement de travaux d'entretien des barrages du Salagou (Clermont l'Hérault) et des Olivettes (Vailhan). **4.** Retrouvez toutes les mesures votées sur herault.fr

retour menu



2 : on aide

On garde le cap et on investit pour demain

En ce début d'année 2026 marqué par un contexte budgétaire en tension pour les Départements français, le Président Kléber Mesquida fait le point sur la situation dans l'Hérault et les choix volontaristes de la collectivité pour maintenir un service public vital pour ses habitants. Collèges, routes, solidarités : en 2026, le Département continuera de conjuguer rigueur budgétaire et ambition sociale. Parce que votre collectivité défend, plus que jamais, son engagement pour une société où chacun a le droit de vivre dans la dignité, de s'élever et de croire en l'avenir.

Parlons vrai

entretien

Kléber Mesquida

Président du Département

Pouvez-vous nous expliquer la situation budgétaire actuelle du Département ?

D'abord je tiens à rappeler, comme cela a été dit en novembre dernier aux Assises des Départements de France, que 54 Départements sont en difficulté financière. Nous ne sommes pas les seuls.

Cela s'explique par ce qu'on appelle l'effet ciseaux. Nous constatons une hausse des dépenses, notamment sociales : entre 2020 et 2025, les aides à la personne ont augmenté de 134 millions d'euros. L'APA, la PCH et le RSA* représentent une hausse de 72 millions d'euros mais le poste qui a le plus augmenté c'est l'Aide sociale à l'enfance, avec + 62 millions d'euros en cinq ans. En trois ans, 500 enfants supplémentaires nous ont été confiés par le juge.

Cela est dû à la hausse constante du nombre de bénéficiaires et au fort taux de croissance démographique de l'Hérault, avec 15 000 nouveaux habitants chaque année.

Puis de l'autre côté, l'Etat nous asphyxie. Nous n'avons plus de fiscalité : la taxe foncière qui nous revenait a été remplacée par une dotation de l'Etat qui est une part de la TVA nationale. Or depuis 2017, cette dotation n'a pas augmenté. Nous avons dû construire 3 nouveaux collèges, pour un montant de 110 millions d'euros, avec seulement 3 millions d'euros d'aides de l'Etat. Toutes les aides non compensées par l'Etat représentent 260 millions en 2025.

« On a fait des économies, on a rationalisé, on a différé, on comptabilise tout, et ces mesures donnent des résultats »

Comment se présente le budget 2026 qui sera voté en mars ?

Il faut savoir que le budget est toujours un acte prévisionnel. On a fait des économies, on a rationalisé, on a différé, on comptabilise tout, et ces mesures donnent des résultats.

La bonne nouvelle, c'est que les recettes liées aux DMTO** vont au-delà de nos prévisions, avec entre 13 et 15 millions d'euros supplémentaires par rapport à ce que nous avions prévu. Mais ce bénéfice est à mettre en balance avec les dépenses qui galopent.

*APA : aide personnalisée d'autonomie

PCH : prestation de compensation du handicap

RSA : revenu de solidarité active

**DMTO : Droits de mutation à titre onéreux (frais de notaire dont les Départements perçoivent un pourcentage)

retour menu

Comment défendez-vous les choix d'investissement du Département ?

J'en parlais à l'instant, les collèges. On ne construit pas des collèges pour le plaisir de dépenser de l'argent ! On a construit trois collèges pour répondre à un besoin. Je l'ai dit, la population en Hérault augmente chaque année. Sans ces trois nouveaux collèges ce sont nos jeunes qui sont sacrifiés ! Ensuite ces collèges génèrent des frais de fonctionnement : on les équipe en informatique, on assume la maintenance, le chauffage, l'entretien, le personnel... Nous avons entre 10 et 12 agents techniques dans chaque établissement.

Nous avons également maintenu les chantiers qui étaient engagés, comme le LIEN ou la Rocade de Béziers, car nous avons des marchés publics en cours. Les arrêter signifie payer des pénalités, cela n'a pas de sens. En revanche, nous n'avons pas lancé de nouvelles opérations.

Concernant les routes, on continue bien entendu à assurer les opérations liées à la sécurité, c'est vital.

Nous avons diminué nos aides aux communes, tout en maintenant le Fonds de sauvegarde des cofinancements territoriaux en priorisant les dossiers liés à l'eau et à l'assainissement. L'eau n'est ni un confort ni un luxe. Il s'agit d'opérations dans lesquelles d'autres partenaires financiers sont engagés, l'État, l'Europe, la Région... Si nous nous retirons, le projet s'arrête.

Nous portons la candidature du Géoparc Terres d'Hérault à l'UNESCO, qui place l'Hérault sur la carte mondiale des territoires d'exception. Il s'agit d'un levier d'attractivité économique très fort : cela donne du travail à nos artisans, renforce nos entreprises, dynamise l'hôtellerie, la restauration, les activités de pleine nature...

Enfin, il me tenait à cœur de poursuivre notre action pour l'accès à la culture des plus vulnérables. Nous portons le programme Culture et Solidarités, qui permet à des artistes de monter des projets culturels avec des enfants et des adolescents en difficulté, avec des personnes âgées et en situation de handicap. Nous reconduisons ce programme en 2026 parce que c'est le cœur battant de notre action sociale.



Quelles pistes seraient envisageables pour un meilleur équilibre du budget ?

D'abord je pense qu'il faut repenser dans son ensemble la fiscalité des Départements.

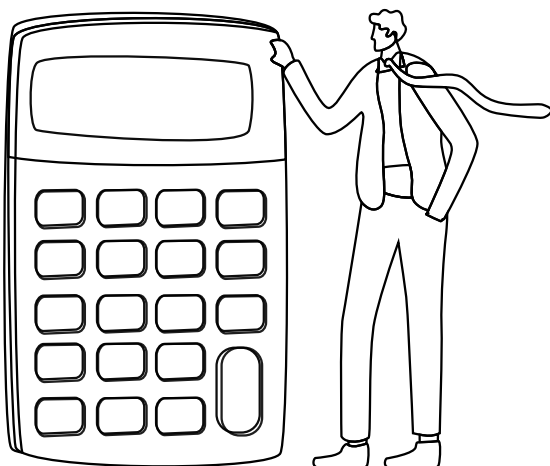
Ensuite, nous avons été sollicités par le Premier Ministre, je vais donc faire des propositions très concrètes. Parmi les pistes envisageables, pourquoi ne pas mutualiser les compétences collèges/lycées ?

Enfin, je pense qu'il faut avoir des échelons de proximité avec les habitants du territoire. Notre échelle départementale est pertinente. Je vais donc proposer de rationaliser et de rapprocher la responsabilité de gestion du territoire et des populations qui y vivent, pour limiter les doublons, réduire les coûts et accélérer les décisions.

Comprendre

Malgré des recettes en baisse,
le Département continue d'agir pour les Héraultais.

Données prévisionnelles issues du Budget Primitif 2025



La solidarité humaine reste la priorité

Avec **1,050 Mds€** consacrés aux solidarités en 2025, soit 72 % du budget total, le Département réaffirme son rôle de premier rempart social. Cette mobilisation financière permet d'accompagner les publics les plus fragiles : familles, seniors, personnes en situation de handicap, en insertion...

Malgré un contexte budgétaire contraint, la collectivité choisit de maintenir un niveau d'intervention élevé pour garantir l'accès aux droits et la continuité du service public.

Les aides sociales augmentent et le reste à charge pour le Département aussi

Le « reste à charge » représente la part que le Département doit assumer pour financer les aides individuelles de solidarité — RSA, APA, PCH* — car l'État ne compense pas intégralement ces dépenses, pourtant obligatoires.

Entre 2020 et 2025, ce reste à charge s'est fortement accru :

- **RSA** : +6,9 M€ (montant 2025 : 98,7 M€)
- **APA** : +3,2 M€ (montant 2025 : 74,9 M€)
- **PCH** : +19,2 M€ (montant 2025 : 87,7 M€)

Total : 29,3 M€ (montant 2025 : 261,3 M€)

En résumé : en 2025, le Département devra financer près de 30 M€ supplémentaires pour ces trois aides par rapport à 2020, sans aucune contribution supplémentaire de l'État.

*APA : aide personnalisée d'autonomie

PCH : prestation de compensation du handicap

RSA : revenu de solidarité active

retour menu



Collège Juvignac





Plan large

On investit pour assurer l'avenir

Avec 15 000 nouveaux habitants chaque année, les besoins du territoire héraultais ne cessent d'augmenter. Pour garantir à chaque collégien un enseignement de qualité, sans sureffectif en classe, le Département a créé 3 nouveaux collèges en 5 ans. À Juvignac, 400 élèves ont fait leur rentrée en septembre dernier dans un établissement à taille humaine. Un investissement vital et de proximité, à l'image de la nouvelle Maison des solidarités de Lunel, où la Protection maternelle et infantile propose des consultations gratuites aux familles.

retour menu



3 : on protège

Nos services au plus près de vous

Dans l'Hérault, chaque action du Département est pensée pour être utile, durable et proche de chaque habitant. Être un service public efficace, ce n'est pas seulement gérer des budgets ou construire des infrastructures : c'est anticiper les besoins, sécuriser l'avenir malgré les contraintes budgétaires, accompagner chacun dans son parcours professionnel et soutenir les familles, du nouveau-né en passant par le jeune collégien jusqu'au senior.

Chaque décision prend en compte tous les Héraultais-es : collégiens, familles, allocataires, seniors... Derrière chaque projet se trouvent des vies améliorées, des métiers soutenus et un territoire protégé. Le Département ne se contente pas d'agir : il choisit d'investir avec ambition et détermination.

Des investissements nécessaires et efficaces

La construction de nouveaux collèges répond à une nécessité absolue : accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et offrir un cadre d'apprentissage sûr et stimulant. Ces choix vont au-delà de l'éducation : ils intègrent des solutions écoresponsables et favorisent la réussite de tous les élèves.

Le Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgence (PPESU) illustre une décision stratégique : former les pompiers aux défis actuels tout en générant des recettes, rendant cet investissement à la fois viable économiquement et innovant afin d'assurer au mieux la sécurité des Héraultais.

Agir pour l'insertion et l'emploi

Le Département agit pour l'insertion à travers certains dispositifs comme l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, initiée à Lodève, développée à Montpellier, Grabels et Pézenas (en cours) dont la mission est de créer des emplois à destination des personnes qui en sont éloignées depuis un long moment.

Autre levier d'action : l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics de la collectivité. En valorisant spécifiquement les entreprises qui embauchent des personnes allocataires du RSA dans les clauses de ses marchés, le Département encourage des pratiques responsables et solidaires tout en renforçant l'impact social de la commande publique (lire p.17).



Soutenir l'économie et protéger notre territoire

Investir dans les communes, le tourisme ou la viticulture, c'est anticiper les besoins économiques et sécuriser le territoire. Nous agissons pour protéger la ressource en eau, innovons pour prévenir et lutter contre les incendies, et soutenons les métiers en difficulté : des choix volontaristes qui préservent notre territoire et évitent des dépenses plus importantes demain.



le choix de l'Hérault

Dans l'Hérault, chaque euro investi est un pari sur l'avenir. Pour l'éducation comme pour la sécurité, le Département mise sur des projets ambitieux et durables qui profitent à tous les habitants.

La construction de trois nouveaux collèges au cours du mandat illustre parfaitement cette priorité. Pour les 57 228 collégiens héraultais ayant fait leur rentrée en septembre dernier, le Département veille à ce que ces établissements soient bien plus que de simples lieux d'enseignement : ils sont aussi des espaces de vie stimulants, inclusifs et sécurisés.

Grâce à des rénovations durables, une politique en faveur d'une alimentation saine et locale, des dispositifs d'inclusion et de prévention, ainsi que des projets éducatifs et culturels, la collectivité met tout en œuvre pour offrir à chaque jeune les moyens de réussir et de s'épanouir.

Dans le même esprit, le Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgence (PPESU) a été conçu pour répondre aux nouveaux défis des pompiers. Implanté à Gignac, ce site accueille chaque semaine près de 120 stagiaires et propose des formations initiales et continues, tout en développant des partenariats inédits avec de nombreux acteurs.

Cet investissement conséquent s'avère déjà rentable, avec des recettes dépassant les prévisions établies. Le PPESU est un exemple concret d'initiative qui sécurise l'avenir des Héraultais tout en garantissant l'efficacité économique des projets du Département.

À votre écoute

Que pensez-vous du nouveau collège de Juvignac ?



Je le trouve très bien parce que ma fille le trouve très bien. Avant, elle dépendait du collège de secteur qui était plus éloigné de chez nous. Maintenant elle se rend au collège à vélo, elle peut se lever plus tard et rentrer plus tôt. Au départ il y avait des critiques sur les risques d'engorgement, et objectivement ça ne crée pas d'embouteillages supplémentaires. »

Robin,
délégué des parents d'élèves



C'est un très bel équipement. Mon fils s'y sent bien. L'emplacement est idéal, l'accès se fait très facilement, c'est fluide le matin. Il est très lumineux, en adéquation avec les préoccupations climatiques et environnementales actuelles. À l'âge où les collégiens commencent à développer leur esprit critique, leur engagement citoyen, ça a tout son sens, c'est très pertinent de les sensibiliser à ça. »

Badra,
délégué des parents d'élèves



Comme Robin, je le trouve très bien car ma fille le trouve très bien. J'avais fait la visite virtuelle et le résultat est conforme. La cour est végétalisée, l'environnement a été préservé avec la pinède. Ma fille et ses copines ont hâte de faire la classe en extérieur ! Les nouvelles générations sont conscientes des enjeux climatiques, parfois plus que nous. Ma fille est très attentive à cela. »

Pierrick,
délégué des parents d'élèves



Une volonté

**La parole
à Patricia Weber**

*Vice-Présidente déléguée à
la solidarité aux personnes
et à l'autonomie*

« Dans l'Hérault, nous sommes toujours en première ligne. Parce que nous le savons : être le 7^e département le plus pauvre de France n'est pas une statistique, c'est une réalité humaine, sociale et territoriale. Concrètement, cela veut dire accompagner davantage de familles avec le RSA, soutenir plus de personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore maintenir nos investissements dans les collèges même quand les recettes baissent. Ici, le Département est à la fois un bouclier et un moteur : bouclier pour protéger les plus fragiles, moteur pour assurer l'avenir de notre territoire. Et malgré le contexte difficile actuel, notre cap ne change pas : agir utilement, agir concrètement, et agir pour tous les Héraultais. »

« Ici le Département est à la fois un
bouclier et un moteur »

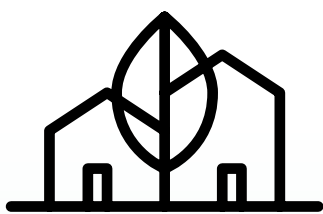
Des actes

On innove pour créer de l'emploi

L'Hérault est un Département novateur en matière de politique d'insertion. La commande publique constitue l'un des leviers de cette action volontariste. Depuis 2018, la collectivité est fortement engagée dans le développement des clauses sociales d'insertion et des marchés réservés. Concrètement, le Département fixe des heures d'insertion aux entreprises liées à la collectivité par des marchés publics, au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi. Entre 2017 et 2024, le nombre de marchés publics intégrant ces clauses a été multiplié par 6 et les heures d'insertion ont été multipliées par 4. Fin 2025, plus de 500 personnes en insertion ont bénéficié de ces clauses sociales, soit plus de 100 000 heures d'insertion.



retour menu



on décode

Stéphane Masse

directeur de mission chez FCL
FCL accompagne le Département en
matière d'analyse financière

« par rapport à une situation
médiane, l'Hérault doit
déboursier chaque année
60 à 70 M€ de plus »

L'Hérault est le 3^e Département de France métropolitaine où le reste à charge pour les allocations de solidarité (APA, RSA, PCH) est le plus élevé par habitant. Le reste à charge correspond à la part que le Département doit financer pour ses dépenses obligatoires une fois déduites les compensations versées par l'Etat. Par rapport à une situation médiane — c'est-à-dire ce que paie un Département « au milieu du classement », ni

parmi les mieux classés ni parmi les plus en difficulté — l'Hérault doit déboursier chaque année 60 à 70 millions d'euros de plus. Autrement dit, ces dépenses pèsent bien davantage sur son budget. Cette situation peut s'expliquer à la fois par un niveau de dépenses plus important lié au contexte social, démographique et économique du territoire et par des recettes moins élevées que dans d'autres Départements. À titre d'exemple, les recettes versées en 2024 par l'État n'ont financé que 24,9 % de la dépense liée à la PCH, l'aide destinée aux personnes en situation de handicap. Dans l'Hérault, le reste à charge pour cette seule prestation atteint 60 € par habitant, contre 28 € en moyenne nationale, soit une charge supplémentaire de près de 39M € pour le Département.

Les chiffres clés sur l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :

+137%

augmentation du nombre d'enfants pris
en charge par l'ASE entre 2020 et 2025

+ 500 enfants

confiés par le juge en 3 ans

+67 M€

de dépenses liées à l'ASE
entre 2020 et 2025



En clair

Quelles actions pour la gestion de l'eau ?

Le Département accompagne les communes à chaque étape du cycle de l'eau — de la recherche en eau potable à l'assainissement, en passant par la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Dans un contexte de changement climatique, ces actions sont essentielles pour garantir aux Héraultais une eau de qualité tout en préservant la richesse des écosystèmes du territoire.

Comment nos collèges deviennent-ils durables et économes ?

Le Département assure la construction, la rénovation, l'entretien et l'équipement des collèges, en y intégrant pleinement les enjeux environnementaux. Le collège du Crès est devenu le premier établissement à énergie positive du territoire grâce à une rénovation exemplaire : isolation en laine de roche et de bois, panneaux photovoltaïques, géothermie... Trois nouveaux collèges – Port-Marianne, Juvignac et Maraussan – poursuivent également cette démarche exemplaire. Un investissement durable pour la planète et le portefeuille !

Pourquoi soutenir la viticulture contribue à limiter les incendies ?

Grâce à leurs sols souvent composés de terre et de pierres, avec très peu de végétation entre les rangs, les vignes ont un effet coupe-feu. L'entretien régulier des parcelles réduit fortement la matière combustible et crée ainsi des zones qui ralentissent, voire stoppent le feu, tout en facilitant l'intervention des pompiers. En soutenant la viticulture, la collectivité encourage non seulement une activité économique essentielle, mais aussi une agriculture qui s'adapte continuellement aux défis du réchauffement climatique.

Ici et là



- 1 • Comme pour Mohammed, le Département offre un accompagnement vital pour 6 000 personnes en situation de handicap.
- 2 • Les pompiers peuvent s'entraîner en situation réelle au Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgence (PPESU) à Gignac.
- 3 • Emeline est assistante familiale au Département : un métier vital pour accueillir les enfants confiés à l'ASE.
- 4 • Comme Noah, 400 collégiens ont fait leur rentrée au nouveau collège de Juvignac.
- 5 • 275 personnes éloignées de l'emploi ont retrouvé une activité professionnelle grâce au dispositif Territoire Zéro Chômeur à Lodève, Montpellier-Grabels.



[retour menu](#)



4 : on aime

Territoire d'histoires et de liens

Histoire, culture, territoire et solidarité se croisent dans cette sélection qui met en lumière toute la vitalité de l'Hérault. Des Archives départementales à l'exposition sur *Vivre la guerre en Hérault* à Pierresvives, notre mémoire collective est à l'honneur. La culture, elle, rayonne avec l'évènement Jazz à Bayssan ou des projets mêlant création artistique et solidarité auprès de publics fragiles. On y dévoile aussi le territoire à travers la cartotheque du littoral, les domaines départementaux et celles et ceux qui le font vivre, avec des portraits de producteurs locaux.

5 choses à savoir sur les Archives départementales

À Montpellier, le domaine Pierresvives abrite les Archives départementales, découvrez leurs missions !

1 - Collecter

Pour enrichir les fonds, la collecte est essentielle. Elle se fait auprès d'acteurs publics et privés (administrations, notaires, collectivités, particuliers, associations...). L'an dernier, les Archives ont par exemple récupéré documents et témoignages autour de l'histoire sportive de l'Hérault dans le cadre de la Grande Collecte.

2 - Classer

Pour que cette matière soit accessible, une opération est nécessaire : la production d'un inventaire qui décrit chaque fonds. Mis à disposition en salle de lecture et en ligne, il facilite la recherche parmi les 43 km linéaires d'archives conservées dans des salles appelées magasins et près de 6 000 Go d'archives électroniques !

3 - Conserver

Dans les archives, on trouve des documents depuis 804, des quittances signées Molière, une ordonnance de Nostradamus, le dossier de Jean Moulin... Pour éviter la dégradation de ce patrimoine, on le conserve entre 18° et 20° Celsius. Les plus fragilisés peuvent être restaurés par deux experts dans un atelier dédié !

4 - Communiquer

Le public peut consulter des documents sur place et en ligne car les Archives en ont numérisé une partie. Un succès avec plus de 20 millions de pages vues chaque année ! En plus d'autres événements proposés, des expositions comme « Vivre la guerre en Hérault - (1939-1945) » valorisent des fonds ou de



nouvelles archives issues de collectes ! Prochainement, ce sera le don d'un fonds de dessins de presse d'Aurel que les Archives vont partager avec le public.

5 - Contrôler et conseiller

Elles ont aussi un rôle de contrôle - réalisé au nom de l'Etat - des archives produites par les administrations, notamment de leurs conditions de conservation et de leurs éliminations qui nécessitent un visa de la directrice des Archives départementales. Autre rôle, l'accompagnement des producteurs d'archives (hôpitaux, universités...) dans la gestion et la conservation de leurs fonds.

retour menu

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Du courage !

Notre Département traverse une crise financière inédite qui affecte en profondeur son action publique. Elle met en lumière les limites d'un modèle budgétaire que notre groupe majoritaire dénonce depuis des années.

Si la période est difficile, elle demande objectivité et détermination. Malgré toutes les économies substantielles réalisées, notre collectivité n'arrive plus à se substituer aux devoirs de l'État. En dépit d'une gestion exemplaire de ses finances - régulièrement saluée - elle est désormais durement touchée par des décisions nationales qui conditionnent l'essentiel de ses ressources : fin de son autonomie fiscale, dotations en berne, chute des droits de mutation, non compensation des charges transférées... En dix ans, elle a dû assumer plus de 2 milliards d'€ non compensés, dont 274,5 millions d'€ rien que pour l'année 2024 ! Cet impact est d'autant plus fort car nous faisons face à une explosion des dépenses de solidarité obligatoires due en partie à une démographie hyper dynamique et à la hausse des besoins sociaux. Le budget de l'Aide Sociale à l'Enfance a par exemple bondi de 166 à 233 millions d'€ en cinq ans compte tenu du nombre d'enfants et de familles à protéger. Au total, c'est près de 1,05 milliards d'€ consacrés aux politiques sociales en 2025, soit plus de la moitié du budget global !

Notre groupe majoritaire met tout en œuvre au côté du Président et de l'Administration, pour que notre institution continue d'incarner cette puissance publique de proximité si chère aux Héraultaises et aux Héraultais. Certes le contexte exige de recentrer nos moyens sur nos compétences essentielles mais nous travaillons aussi à transformer cette crise en opportunités. Nous renforçons la prévention dans les domaines sanitaire, social et environnemental en optimisant la synergie entre acteurs locaux. Nous déployons des innovations de pointe pour sécuriser et rénover routes et bâtiments, faciliter l'accès aux droits ou encore soutenir nos pompiers. Nous nous réinventons aussi en interne : une coopération inter-service permet aux agents d'unir leurs expertises pour maintenir l'excellence du service public départemental. C'est l'essence même de la solidarité et nous les remercions.

À l'aube de cette nouvelle année 2026, soyez assurés de notre engagement à défendre nos valeurs et nos missions. Meilleurs vœux à toutes et tous.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Assumer le « Je » pour, ensemble, réaffirmer le « Nous » !

Le Département est la collectivité des solidarités. Solidarités humaines, solidarités territoriales. C'est dans cet esprit que notre groupe d'opposition vote les budgets départementaux. La baisse continue des dotations de l'État, dans un contexte de raréfaction de l'argent public, réduit durablement les marges de manœuvre des collectivités. Cette contrainte impose une gestion plus rigoureuse, notamment en matière de dépenses de fonctionnement. Elle n'est pas un renoncement ; elle oblige à gouverner avec lucidité, responsabilité et sens de l'intérêt général.

Mais au-delà des chiffres, une question essentielle demeure : quelle société voulons-nous transmettre à nos enfants ? Trop souvent, l'avenir est présenté comme anxiogène. Or une société ne tient que par une communauté de valeurs partagées. La République n'est pas un slogan, elle est un équilibre exigeant. La liberté n'a de sens que si elle s'exerce dans le respect des autres. L'égalité ne se confond pas avec l'équité : les chances doivent être les mêmes pour tous, non adaptées à chacun. À force de vouloir tout individualiser, nous avons parfois oublié que des règles communes et des exigences partagées élèvent davantage que l'abaissement des standards. L'école n'est pas faite pour produire des enfants rois, mais des citoyens libres et responsables.

La première de ces communautés, c'est la famille, quelles qu'en soient les formes. Elle est la première des sociétés, le premier lieu où s'apprennent les règles, les limites et le respect. Les enfants n'ont pas choisi de naître. Les élever oblige les adultes à mesurer que la liberté de chacun ne vaut que parce qu'elle s'inscrit dans un cadre. Sans contrainte, il n'y a ni liberté durable ni transmission possible.

À travers ses politiques de solidarités, de protection de l'enfance et sa responsabilité sur les collèges, le Département accompagne les familles, soutient sans se substituer et aide sans déresponsabiliser.

Comme l'écrivait Charles Péguy : « La liberté est un système de contraintes. »

À l'aube de 2026, refusons les raccourcis et le chacun pour soi. Réaffirmons le "nous". Je souhaite à chacune et à chacun une très belle année, et à nous tous une année utile et responsable.

Brice Bonnefoux

Adjoint au Maire de La Grande Motte
Conseiller départemental
Président du groupe « Unis pour l'Hérault »

Échappées

Jazz à Bayssan #4 Une édition plus vibrante que jamais !

Pour commencer ces 3 jours de fête, RDV pour une soirée avec deux références incontournables du jazz actuel : le Adrien Moignard Gipsy 4tet avec son répertoire mêlant standards revisités et compositions, dans la grande tradition du jazz manouche, puis le Baptiste Herbin Trio et sa relecture de l'univers de Django Reinhardt.

Retrouvons-nous ensuite pour une parenthèse musicale avec le trompettiste Béseau avant une soirée spéciale en compagnie du Quartet Prima Kanta et son jazz minimaliste teinté d'impros libres, puis d'Erik Truffaz et Antonio Lizana pour une plongée dans l'œuvre de Miles Davis, revisitée avec des rythmes flamenco.



Et Dimanche, ne ratez pas la balade musicale dans le Bois sacré, suivie d'un jazz brunch.

Jazz à Bayssan #4, c'est aussi des temps forts avec une masterclass et une conférence musicale "Around Duke", ainsi que des moments conviviaux avec les traditionnels apéros jazz !

**Du Vendredi 30 au dimanche 1er février,
Scène de Bayssan (Béziers)**

+ d'infos

Plongez dans les archives de notre littoral !

Après Rivages Héraultais, une fresque numérique créée avec l'INA à partir de vidéos d'archives, l'Observatoire départemental du Littoral et les Archives départementales partagent de nouveaux trésors pour comprendre l'histoire de notre littoral.

Sur le site de l'Observatoire, accédez à tout un panel d'archives et à une cartothèque, avec une recherche facilitée par de nouveaux outils dédiés. Des plus anciennes comme la Galiae Narbonensis ora Maritima de 1570 aux plus contemporaines comme le plan d'aménagement du Littoral de 1963 réalisé dans le cadre de la Mission Racine, découvrez des cartes majeures conservées aux Archives.

Un voyage passionnant proposé dans le cadre de la Stratégie Hérault littoral 2019-2030.

+ d'infos



retour menu

Échappées

La Libération sous l'œil de cameramen amateurs !

C'est un regard un peu décalé que les Archives départementales vous invitent à découvrir, en parallèle de l'exposition *Vivre la guerre en Hérault - 1939-1945*, dans l'Atelier de l'Histoire : celui de la Libération en Hérault à travers la caméra de citoyens.

En France, dans les années 1930, le cinéma d'amateurs se développe avec l'envie, pour certains opérateurs passionnés, de conserver quelques souvenirs de vie.

Si l'Occupation n'est pas tant documentée, la Libération quant à elle, a bien inspiré quelques cinéastes en herbe. Des séquences qui, en parallèle des images militaires et des films professionnels, zooment sur l'impact de cet événement dans le quotidien des Français.

En Hérault, ces capteurs d'images sont des inconnus : Louis Bali est horloger, Bernard Jamme travaille dans l'industrie, Frédéric Tauziac est électricien quant à Emile Sabatier, il exerce dans la banque. Mais leurs images saisissantes et les bribes de vie qu'ils ont su capter nous livrent un récit vivant de ces moments charnières de notre Histoire.



Dans l'Hérault, trois films muets sont parvenus sur la Libération de Montpellier et un quatrième sur celle de Lunel, de la mi-août au début septembre 1944. Tous ont été tournés en noir et blanc, à l'aide de petites caméras portatives 8 mm et ne durent que quelques minutes.

Atelier de l'Histoire, Archives départementales,
domaine de Pierresvives

À découvrir jusqu'au 14 mars

Visites guidées

- Jeudi 22 janvier, de 15h à 16h
- Jeudi 19 février de 15h à 16h
- Jeudi 12 mars de 15h à 16h

Réservation sur :

+ d'infos

Exposition

« Vivre la guerre en Hérault - 39-45 »

Jusqu'au 9 mai 2026

Galerie d'exposition, Pierresvives

Agenda

- Projection du documentaire Papy STO
samedi 24 janvier à 17h, Amphithéâtre, gratuit
- Conférence Douce France : les années
noires en chanson

Par Véronique Sasseti-Aguilera, Conservatrice
du patrimoine en chef aux Archives
départementales

Jeudi 22 janvier à 18h30, Amphithéâtre, gratuit

L'histoire incroyable de l'eau à la Vacquerie- Saint-Martin-de- Castries

Dans cet incroyable coin du Larzac, où les paysages arides et les sols karstiques favorisent l'infiltration des pluies en profondeur tout autant que la formation de crues parfois violentes, l'Homme a cherché à apprivoiser l'eau. Pour y exploiter la moindre goutte comme pour s'en protéger.

Pour nous raconter cette histoire singulière, un nouveau sentier d'interprétation, baptisé « Le chemin de l'eau » embarque petits et grands à la découverte d'ouvrages hydrauliques insolites entre le village et l'étonnante Source du Gouttal. Ici, des vestiges témoignent de l'ingéniosité des habitants au fil des temps. On y observe le système d'adduction d'eau qui conduit la ressource depuis ce château d'eau naturel vers le village, l'apparition des fontaines révolutionnaires à l'époque, l'usage ancestral des citernes (plus d'une cinquantaine dans le village !) pour récupérer l'eau de pluie ou encore le recours astucieux aux avens pour



se protéger des inondations... Une randonnée pédagogique à faire en famille pour plonger dans un autre récit du Géoparc Terres d'Hérault à travers les somptueux panoramas du Larzac !

Informations pratiques

Départ : La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Aller-retour : 8 km

Pour les plus motivés, le parcours peut se faire en boucle, avec une halte sur le site expérimental d'architecture Cantercel.

Plus d'infos : tourisme-lodevois-larzac.fr

+ d'infos

Dimanche 24 mai : Inauguration du Sentier avec de nombreuses surprises, interventions scientifiques et artistiques notamment. Programme sur le site de Résurgence.

Goûtez l'Hérault

Petits prix, grands goûts : vive le local !

Et si consommer local rimait avec bon sens et plaisir ? Dans l'Hérault, marchés de plein vent, magasins de producteurs, AMAP, drives fermiers et enseignes valorisant les produits locaux offrent mille façons de bien manger sans dépenser plus.

Lilian et Muriel Monserrat, producteurs au cœur du Caroux

Installé depuis 1998, Lilian Monserrat perpétue une histoire familiale bien ancrée : « *Mon arrière-grand-père produisait déjà 30 tonnes de châtaignes par an.* » Avec son épouse Muriel, il cultive des variétés hybrides plus résistantes et des variétés traditionnelles du territoire, dont le marron d'Olargues, une variété reconnue sous le cahier des charges AOP Châtaignes des Cévennes.

Ils confient l'essentiel de leur récolte à la coopérative locale, qui centralise les fruits et dispose d'un magasin de producteurs à Villemagne. « *Les habitants peuvent y retrouver mes châtaignes, mais aussi les produits d'autres agriculteurs du coin.* » Un lieu privilégié pour acheter local au prix juste, sans intermédiaire.

Le couple est aussi apiculteur. Leurs 800 ruches transhumées dans le sud de la France leur permettent de proposer une grande diversité de miels.

Une partie est transformée par Muriel en pains d'épices, nougats et autres douceurs maison, disponibles toute l'année dans leur boutique Le Rucher des Arts, à Lamalou-les-Bains. En vente directe, les habitants y retrouvent des produits locaux de qualité à des prix maîtrisés.

Pour eux, consommer local, « *c'est soutenir l'économie locale et faire vivre nos villages.* » Et ils le rappellent : « *Si on veut maintenir nos "paysages" et nos producteurs, il faut commencer par consommer local.* »

Pour découvrir les produits de Muriel et Lilian, rendez-vous au Rucher des Arts, 2 avenue Charcot à Lamalou-les-Bains, ou au Marché du Caroux, Rte de Saint-Pons à Villemagne-l'Argentière.





On bouge

40 ans d'écologie en action dans l'Hérault

Depuis quarante ans, le Département de l'Hérault protège et valorise un patrimoine naturel d'exception à travers sa politique des Espaces Naturels Sensibles. Engagée dès les années 1980, cette démarche vise à préserver les milieux fragiles tout en offrant à chacun une nature vivante et accessible.

Aujourd'hui, 27 domaines départementaux – plus de 9 000 hectares – sont ouverts gratuitement au public. On y découvre une grande variété de paysages : garrigues, forêts, rivières, zones humides, du littoral aux contreforts du massif central. Lieux d'expression de la biodiversité et de respiration, ces espaces invitent à la balade, à l'observation et à la contemplation.

À l'occasion des 40 ans de cette politique pionnière, le Département invite les Héraultais à (re)découvrir ces sites uniques, symboles d'un engagement fort pour la nature et la qualité de vie.

Rives de l'Arn, immersion en Haut-Languedoc

Perché sur les plateaux du Haut-Languedoc, à 1000 m d'altitude, le domaine des Rives de l'Arn s'étend sur 65 hectares de prairies humides et de forêts aux essences variées. Ce site remarquable, prisé des randonneurs et des amoureux de nature, offre une véritable immersion dans un environnement préservé.

Le Département veille à y concilier découverte et protection des zones humides, en valorisant les usages doux comme la marche ou la pêche. Une parenthèse apaisante où la nature garde toute sa place.

[retour menu](#)



En santé près de chez vous

La PMI détecte les troubles du neurodéveloppement chez votre enfant

Tous les ans, la Protection maternelle et infantile (PMI) de l'Hérault réalise des bilans de santé dans les moyennes sections des écoles maternelles du département. Les infirmières et puéricultrices effectuent des repérages sensoriels pour évaluer la vision, l'audition... Puis les médecins de la PMI s'entretiennent avec les enseignants, afin d'évoquer d'éventuels signes d'un trouble du neurodéveloppement. Le cas échéant, un bilan médical plus complet peut être proposé aux parents, tests de dépistage à l'appui.

« Ces tests consistent à observer la communication de l'enfant et son langage, sa motricité fine, le graphisme de l'enfant, sa socialisation, sa motricité globale... » explique Anne-Lise Georges, médecin de PMI.

Le repérage et le dépistage des troubles du neurodéveloppement peuvent aussi être réalisés en centre PMI, qui suit les mamans et leurs enfants de 0 à 6 ans.

Quels types de troubles sont évalués ?

Les troubles du spectre de l'autisme, du développement intellectuel, du déficit de l'attention et/ou hyperactivité (TDAH) et tous les troubles DYS : troubles spécifiques des apprentissages, troubles moteurs, trouble du développement de la coordination et les troubles de la communication.

Quels sont les signes qui doivent vous alerter ?

À partir de 18 mois, si votre enfant ne parle pas ou très peu, s'il ne répond pas ou ne se manifeste pas quand vous le sollicitez, n'hésitez pas à consulter. De même si vous observez chez votre enfant des mouvements qui vous intriguent.

« Les parents doivent s'écouter : s'ils sont inquiets, qu'ils voient des choses qui les interrogent il ne faut pas hésiter à en parler à leur médecin », conclut Anne-Lise Georges.

+ d'infos



Bravo !

Quand la rencontre devient mouvement

Pendant quatre semaines, la compagnie de danse contemporaine Roberte & Robert a investi le Foyer de vie Isabelle Marie, un établissement de jour qui accueille des personnes en situation de handicap mental. Lauréats de l'appel à projets « Culture et Solidarités » porté par le Département de l'Hérault, les chorégraphes Sandrine Frétault et Lorenzo Dallai, fondateurs de la compagnie, ont mené une résidence de création partagée et cocréé, avec une dizaine de résidents, un spectacle inspiré des singularités et envies de chacun. « *On a travaillé à partir de ce qu'ils sont, de leur façon de bouger, de s'exprimer* », raconte Sandrine. Lorenzo précise : « *On a des règles pour chaque tableau mais leurs mouvements sont improvisés.* »

La rencontre était le thème fondateur de ce travail collectif, en écho à l'ADN du programme départemental Culture et Solidarités, dont la vocation est de faire naître l'échange entre les artistes et les publics vulnérables, de favoriser une culture qui retisse les liens du sensible, l'émancipation, l'évasion et l'affirmation de soi.

Le processus de création s'est articulé autour des cinq sens, et plus spécifiquement le toucher. Ce principe a été le point de départ de la création « ACTE III » de la compagnie Roberte et Robert, dont elle s'est inspirée pour le travail au Foyer Isabelle Marie.

Un rapport au corps qui n'était, au départ, pas aisé pour tous les participants. Et que la présence du photographe Eric Blanc, venu enrichir les propositions artistiques avec un travail sur le portrait, a délié. « *Cela a été un déclencheur. Devant l'objectif ils se sont complètement libérés, j'ai vu leurs visages s'éclairer, leurs sourires et leurs yeux s'ouvrir* », se souvient-il. Avec ses photos, Eric a créé un diaporama, diffusé le jour du spectacle comme un film témoignage de ces instants de poésie.

Lorenzo de renchérir : « *Certains qui au Foyer étaient un peu en retrait, se sont révélés. La pratique du corps leur a permis de prendre de l'assurance, par rapport à eux-mêmes mais aussi par rapport à l'espace, aux autres, à être plus à l'aise avec leur corps et à y trouver de la joie.* »

Une véritable expérience de vie, dont le spectacle, donné à la salle polyvalente de Quarante, a été le point d'orgue. Un moment joyeux et fédérateur avec la présence d'élèves de l'école de la ville qui ont partagé la scène avec les résidents à la fin de l'événement, favorisant ainsi l'inclusion et le changement de regard.

[retour menu](#)



**Liberté,
Égalité,
Fraternité**

SOLIDARITÉ!